

1 MILLION D'EMPLOIS

... C'EST POSSIBLE !



SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU MEDEF

septembre 2014

La France souffre, il nous faut réagir vite et fort

Au regard de la situation économique et sociale de notre pays, dans la période de crise nationale qui est la nôtre, le temps de l'hésitation, de la tergiversation et des demi-mesures n'a plus lieu d'être.

Nous devons désormais élaborer et engager collectivement un projet global et cohérent de modernisation pour réformer en profondeur les structures économiques et sociales de notre pays, afin de l'adapter aux grandes transformations qui bouleversent depuis quarante ans le système mondial. Quatre convictions doivent ainsi guider nos réformes.

- . La démarche de création d'emplois doit désormais être la priorité collective.
- . L'entreprise est le cœur et le moteur des sociétés modernes, elle doit être reconnue, défendue et promue.
- . Le pacte économique et social doit être réinventé au profit de la croissance et de l'emploi.
- . Il faut changer nos méthodes de travail et quitter la posture pour aller vers le pragmatisme.

Acceptons le débat et passons à l'action !

L'ambition de ce document est à la fois simple et majeure pour notre avenir. Nous, entrepreneurs de France, savons que plusieurs de ces propositions vont être critiquées, caricaturées, déformées. Nous connaissons les travers de notre pays, son goût de la polémique, sa peur du changement. Mais nous en acceptons le risque car, au-delà de ces postures, c'est notre avenir commun qui est en jeu. Or, nous ne voulons pas être les spectateurs inactifs d'une France qui s'enfoncé irrémédiablement dans le déclin.

Note conviction est simple : étant donnée l'urgence de la situation française, il faut désormais « sortir du cadre », oser, proposer, débattre, décider, et surtout, passer à l'action.

Pierre Gattaz
Président du MEDEF

La stratégie du MEDEF pour la croissance et l'emploi

Trois projets complémentaires

- ◆ **Pacte de responsabilité**
- ◆ **1 million d'emplois**
- ◆ **France 2020**

La stratégie de création d'emplois est au cœur de la démarche du MEDEF. Or, initier une réelle dynamique de création d'emplois demande du temps, de la constance dans les efforts et une vision partagée. Elle passera essentiellement par deux moyens : le déblocage de leviers moyen terme d'un côté, la recherche de la croissance de l'autre. Car la croissance ne s'attend pas en croisant les bras, elle se conquiert et se construit.

Pour cela, le MEDEF agit sans attendre les initiatives des pouvoirs publics, autour de trois projets phares.

A court terme :

La mise en œuvre du Pacte de responsabilité, qui doit permettre, s'il est mené sans dévier jusqu'au bout, d'enrayer la chute de notre économie.

A moyen terme :

Le projet « 1 million d'emplois ». Le Pacte de responsabilité, même s'il est nécessaire, ne suffira pas seul à relancer une dynamique de croissance forte et pérenne. Il devra se prolonger au-delà de 2017, et se compléter de mesures pour « activer » la croissance. Le MEDEF propose de lancer ce projet « 1 million d'emplois », complémentaire au Pacte, pour débloquent certains verrous à l'embauche, activer des leviers transversaux et sectoriels, et initier un changement d'état d'esprit.

A long terme :

Le projet « France 2020 - Faire gagner la France ». Car les efforts ne seront compris et acceptés par nos concitoyens que s'ils sont expliqués et mis en perspective, et qu'un cap ambitieux et motivant est tracé pour notre pays.

2^e semestre 2014 : lancer les premières actions en faveur de la compétitivité coût des entreprises

Mise en œuvre du Pacte de responsabilité : mobiliser les branches, veiller au respect des engagements, impulser un changement d'état d'esprit et concrétiser les discours.

Fin 2014 et durant 2015 : activer les leviers de la croissance

Fédérer autour du projet « 1 million d'emplois » : jouer sur les leviers, initier les réformes de fond, notamment sociales et fiscales.

Avant 2020 : mener les réformes pour une croissance durable

Mener à bien le projet « France 2020 - Faire gagner la France » : avoir fait partager un constat et une vision, mener à bien les principales réformes indispensables...

Ces projets sont portés par le MEDEF, son réseau territorial et ses fédérations professionnelles. Ils comportent des constats et des propositions susceptibles de relancer la dynamique de création d'emplois dans notre pays. Ils se traduisent aussi par des initiatives concrètes destinées aux chefs d'entreprise pour les accompagner face aux défis à affronter.

1 million d'emplois supplémentaires en 5 ans

Un projet en 4 axes



Verbatim

« La France est un pays qui possède encore des atouts formidables d'innovation, de croissance, et une ambition intacte. Mais notre pays semble à l'arrêt, incapable de se confronter à la compétition mondiale car affaibli par des années de politiques erronées et de conservatisme destructeur. Créons les conditions du renouveau, libérons les énergies de tous les entrepreneurs, entreprises, artisans, commerçants, professions libérales... Redonnons nous un souffle, une vision, une ambition, et la dynamique de création d'emplois repartira. Cela suppose de regarder les problèmes en face, de proposer des solutions qui sortent des cadres, de débattre d'abord, puis d'agir vite et résolument. Voilà l'essence de notre projet « 1 million d'emplois ».

»

Pierre Gattaz
Président du MEDEF

Axe 1 - Engager un nouveau dialogue économique et social et réformer notre marché du travail

Le constat

Notre modèle économique et social, hérité de la Libération et basé sur le modèle des Trente Glorieuses, a vécu.

Il a été défini après la deuxième guerre mondiale, à une époque où la croissance était prévisible et assez linéaire (nous étions en phase de reconstruction), où nous étions en compétition avec 5 pays, où le progrès technique était constant et incrémental, où la France était isolée...

Or, le monde a radicalement changé. Il nous faut donc réinventer un nouveau modèle économique et social qui permette à notre pays de se projeter avec force et détermination dans le monde du XXI^e siècle : nouvelles façons de travailler, nouvelle organisation de notre marché du travail, nouvelles relations sociales.

Les conséquences

Pour s'adapter le plus simplement et le plus rapidement à ce nouvel environnement mouvant, le cœur de la définition des règles sociales doit être l'entreprise. C'est dans l'entreprise que l'organisation du travail peut être définie de la manière la plus efficace en fonction des marchés, des projets, des secteurs, et de sa propre situation.

La loi doit donc désormais se concentrer sur la fixation d'un cadre général, se simplifier drastiquement, et laisser les détails se définir au niveau des entreprises ou des branches pour les plus petites d'entre elles. Car c'est au niveau de l'entreprise que le dialogue social est le plus vivace, le plus en phase avec la réalité économique, et c'est sur le terrain que nous pourrons le faire progresser. C'est aussi comme cela qu'on l'on donnera toute leur légitimité, leur représentativité, aux partenaires sociaux de terrain.

Ce nouveau dialogue économique et social doit être pragmatique, efficace, performant, simplifié et compréhensible. Comment peut-on accepter qu'aujourd'hui ni un patron de PME, ni un salarié ne soient capables de comprendre le code du travail ou, d'une façon générale, la législation du travail française ? Est-ce vraiment une garantie de protection pour les salariés ?

Les pistes de solutions

Pour des réformes structurelles : 8 leviers transverses à déployer

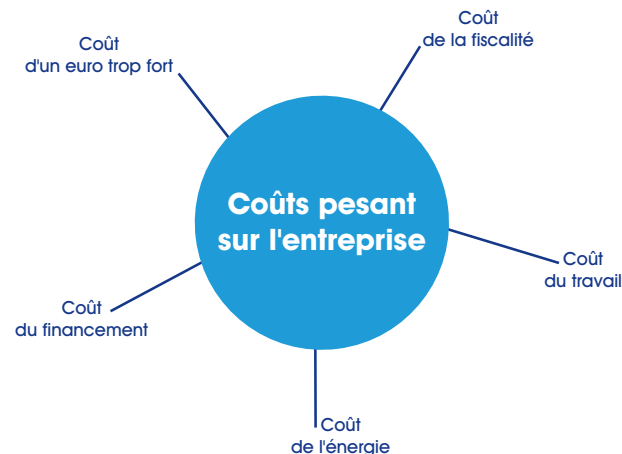
Il faut pouvoir bâtir un « nouveau contrat économique et social » qui corrige les blocages et inégalités de notre société, protège les salariés en leur donnant la capacité de rebondir, libère les entreprises des carcans.

Pour cela, 8 réformes de moyen terme, sous 3 ans, doivent être regardées et discutées collectivement.

- 1 Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche et de manière exceptionnelle le niveau national et l'ancrer dans une dimension économique.
- 2 Donner plus de portée et de marge de manœuvre à la négociation d'entreprises.
- 3 Revoir le cadre légal de la durée du travail.
- 4 Repenser le contrat de travail pour diminuer la « peur de l'embauche ».
- 5 Repenser le contrat social au sein de l'entreprise : plus de souplesse pour l'entreprise, plus de formation pour le salarié et un meilleur partage de la valeur produite.
- 6 Poursuivre la réforme de l'assurance chômage pour accélérer le retour à l'emploi des chômeurs et mieux accompagner les plus éloignés de l'emploi.
- 7 Faire du système de protection sociale un moteur et non un handicap économique.
- 8 Réformer l'Éducation nationale pour favoriser la capacité d'apprendre, la mobilité sociale, la compréhension de l'entreprise et de l'économie, et l'entrepreneuriat.

Axe 2 - Améliorer la compétitivité coût des entreprises

Les éléments de la compétitivité coût



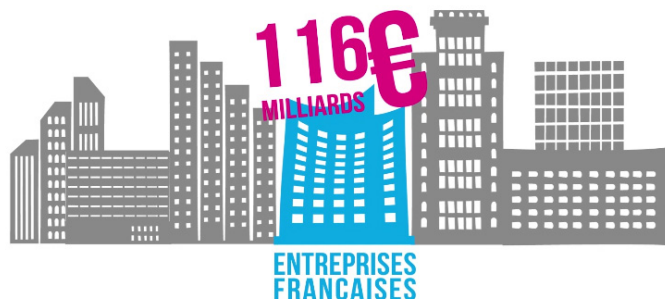
Le constat

Les marges des entreprises françaises sont parmi les plus faibles d'Europe et ne cessent de baisser depuis 2007.

Or, la marge d'une entreprise est sa première source de financement pour préparer l'avenir, innover, investir, former, embaucher, prospecter et gagner de nouveaux marchés. La faiblesse des marges de nos entreprises handicape le futur de notre pays, notre potentiel de croissance et notre capacité à recréer des emplois.

Cette faiblesse des marges s'explique dans une large mesure par le niveau rédhibitoire des prélèvements obligatoires, qui est en France le plus élevé d'Europe.

Nos entreprises payent plus de charges sociales et plus de taxes (sur toutes les bases fiscales possibles) que partout ailleurs en Europe. La différence est particulièrement importante avec notre principal pays partenaire et concurrent : l'Allemagne.



1. Coût du travail

◆ Propositions

- Transformer le CICE en véritable baisse de charges en 2017.
- Rester cohérent et corriger les effets qui contredisent les effets de baisse de charges du Pacte de responsabilité sur certains secteurs (par exemple par le changement de décompte du temps de pause).
- Au-delà de la baisse ciblée des cotisations patronales à la branche famille prévue dans le Pacte de responsabilité, engager une nouvelle étape du transfert du financement de la protection sociale vers une assiette moins liée aux seuls revenus du travail (TVA, CSG).

2. Coût de la fiscalité

◆ Propositions

Aller plus loin que les mesures fiscales du Pacte de responsabilité et lancer une réforme globale de notre système fiscal, en visant l'harmonisation fiscale avec nos principaux voisins européens, pour :

- Asseoir majoritairement les impôts et taxes sur la capacité contributive.

- Supprimer progressivement les impôts sur les facteurs de production et les taxes sectorielles qui desservent la compétitivité des entreprises.
- Alléger les impôts locaux et maîtriser leur évolution.
- Instituer un plafonnement général des impôts payés par les entreprises, que ce soit en fiscalité nationale ou locale, (en fonction de leur valeur ajoutée ou de tout autre critère pertinent).
- Abaisser le taux d'impôt sur les sociétés à la moyenne européenne sur la base d'une assiette européenne unifiée et harmonisée.
- Adopter une fiscalité qui valorise le financement long et pérenne des entreprises.
- Construire une fiscalité véritablement favorable à l'entrepreneuriat : forfait social et fiscalité des SO (Stock option), des BSA (Bons de souscription d'actions), des BSPCE (Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise)¹ ; fiscalité des plus-values de cessions mobilières et des dividendes.
- Sécuriser la relation entre entreprises et administration.

3. Coût de l'énergie

◆ Propositions

- Inscrire la compétitivité comme un objectif essentiel de la transition énergétique, aux côtés de la sécurité d'approvisionnement, de la protection de l'environnement et du climat et de l'efficacité énergétiques.
- Favoriser un développement ambitieux de la recherche et de l'innovation en matière d'énergie, et notamment autoriser la recherche sur l'exploitation des gaz de schiste en France.
- Préserver la compétitivité des industries écono-intensives.
- Favoriser les filières industrielles d'excellence et préserver nos infrastructures énergétiques performantes, notamment le nucléaire.
- Simplifier les procédures permettant de développer les investissements de la transition énergétique.

1. Voir les propositions du MEDEF sur l'épargne salariale, juillet 2014

4. Coût du financement et diversification des sources

◆ Propositions

- Encourager l'émergence de nouvelles offres d'analyse du risque adaptées aux besoins des PME.
- Mobiliser l'épargne au niveau régional pour mieux l'orienter vers le financement des PME/ETI et des projets d'infrastructures.
- Simplifier les solutions de financement à la fois très techniques en termes d'ingénierie financière et de charge administrative et réglementaire.
- Réorienter les priorités de la régulation financière vers le financement de l'économie.
- Encourager les nouveaux modes de financements.
- Une politique de l'épargne adaptée à la nécessité de développer les financements longs et le financement des entreprises (fiscalité).
- Encourager les réseaux de financement régionaux pour produire de la confiance et soutenir le financement des entreprises.

5. Coût d'un euro trop fort

◆ Propositions

- Poursuivre l'accompagnement des réformes structurelles dans la zone euro par une politique monétaire adaptée de la BCE dans le cadre de son mandat et des objectifs qu'elle s'est fixés (inflation cible proche mais en dessous de 2 %), par exemple en facilitant le financement des crédits d'entreprises sous la forme de refinancement des crédits bancaires ou l'acquisition de titres représentatifs de crédits consentis aux entreprises.
- Accélérer l'intégration de la zone euro pour aller vers une véritable gouvernance monétaire plus unifiée.

Axe 3 - Favoriser l'investissement pour la croissance

L'attractivité du territoire France nécessite des investissements nombreux et des réformes ambitieuses.

L'investissement découle à la fois des entreprises et de la dépense publique, notamment par le biais des collectivités locales.

1. Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'investissement

◆ Propositions

- Conforter le financement bancaire, notamment pour les TPE et les PME (supprimer le privilège du Trésor, faire prévaloir au niveau européen et international un meilleur équilibre des régulations financières entre besoin de stabilité des marchés et conditions d'accès des PME/ETI aux financements - Bâle III, Solvabilité 2, projet de réforme bancaire).
- Orienter vers les entreprises davantage d'épargne, quelle qu'en soit la nature (épargne « traditionnelle », épargne salariale, business angels) ce qui suppose à la fois une politique propre à rassurer les ménages et à réduire la dette publique (retraites, dépenses de santé, dépense et efficacité de l'Etat), et une fiscalité de l'épargne clairement affichée en faveur de son investissement dans les entreprises (ISF, dividendes, plus-values) (cf supra).
- Promouvoir de nouveaux outils de financement (titrisation, marché des créances de PME, financements participatifs, capital-risque etc.)
- Poursuivre l'allègement des règles encadrant les investissements des investisseurs institutionnels : supprimer les restrictions non justifiées imposées par les règles d'investissements aux investisseurs institutionnels (assureurs, caisse de retraite, institutions de prévoyance, fonds de réserves divers).
- Assurer la fluidité de la chaîne de financements des entreprises. Il faut faire en sorte que chaque type de besoin de financement des entreprises puissent être satisfait à tous les stades de son développement.

2. Assurer le redémarrage de l'investissement dans le bâtiment, indispensable au retour de la croissance

◆ Propositions :

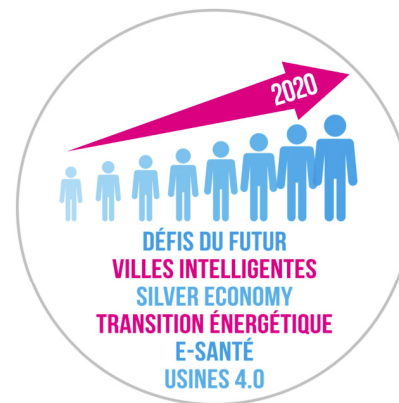
- Voir propositions sectorielles (pages 19).

3. Permettre les dépenses d'investissement en infrastructures indispensables pour préparer l'avenir

◆ Propositions

- Simplifier et clarifier les compétences des collectivités territoriales afin d'optimiser les coûts de fonctionnement et de mieux identifier les investissements indispensables.
- Définir au niveau national une politique d'investissement en infrastructures intégrant financement sanctuarisé et programmation.
- Débloquer le plan de relance autoroutier en cours d'examen à Bruxelles.
- Négocier et signer au plus vite les contrats de plan État-Région.
- Encourager les collectivités locales dans le cadre de la réduction de leurs dotations à privilégier l'investissement, en créant des lois de finances locales, comportant des objectifs d'évolution des dépenses déclinés en deux objectifs, l'un portant sur l'investissement, l'autre sur le fonctionnement.
- Canaliser l'épargne et l'investissement privé vers les infrastructures et l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements.
- Simplifier les procédures d'accès aux financements européens.
- Externaliser progressivement la gestion du réseau routier pour en réduire le coût, par la généralisation de contrats de services à performances.

- Maintenir la qualité des infrastructures en effectuant les investissements d'entretien indispensables et en adaptant les réseaux (transport, énergie, réseaux à haut débit) aux besoins futurs sur la base de priorités rigoureusement sélectionnées, et développer des financements adaptés, par le biais notamment des partenariats public-privé (PPP).



Axe 4 - Utiliser des leviers court terme pour libérer des dynamiques de création d'emplois

Le constat

La dynamique de création d'emplois dans notre pays ne repartira que si nous sommes capables de peser sur des leviers transverses et sectoriels. Le MEDEF a identifié 4 leviers sociaux transverses, et 9 domaines d'action sectorielle.



Pour un choc de confiance : 4 leviers sociaux transverses

1. Revoir les « seuils »

◆ Propositions

Revoir les seuils existants, simplifier la représentation du personnel en négociant avec les partenaires sociaux avant la fin de l'année en vue d'une « modernisation du dialogue social ».

◆ Gain d'emplois espéré

La France compte 3 millions d'entreprises de moins de 10 salariés, et 170 000 entreprises entre 10 et 50 salariés. Revoir les seuils pourrait permettre de créer entre 50 000 et 100 000 emplois sous 3 ans.

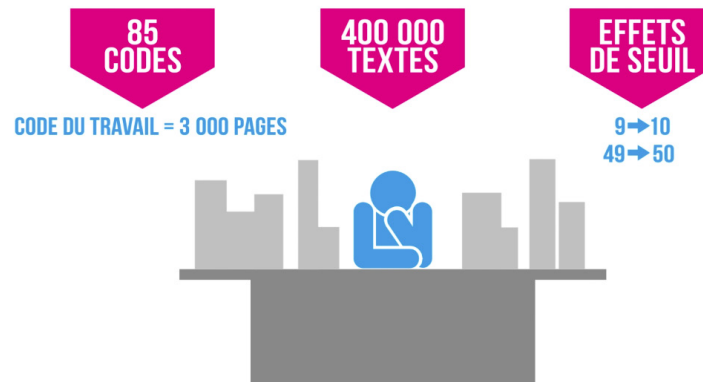
2. Favoriser la cohésion sociale par l'emploi

◆ Propositions

Travailler sur un salaire transitoire d'accès à l'emploi, destiné à certaines populations très éloignées de l'emploi, qui pourrait être complété par des allocations sociales afin de garantir un pouvoir d'achat équivalent au Smic. L'objectif est de favoriser via les aides sociales la reprise d'emploi. Aller au-delà de l'emploi en ajoutant un volet formation pour permettre aux personnes concernées d'aller vers un métier.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 50 000 et 100 000 emplois en 5 ans.



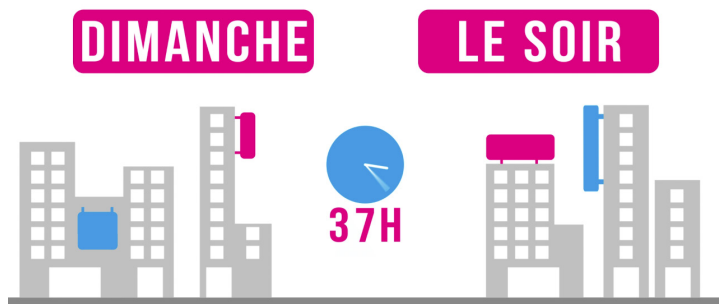
3. Augmenter la durée annuelle travaillée notamment par une optimisation des jours fériés

◆ Propositions

Supprimer un ou deux jours fériés à terme. Accoler certains jours fériés à un weekend (éviter les phénomènes de ponts) dans un premier temps.

◆ Gain d'emplois espéré

Supprimer 2 jours fériés par an permettrait d'allonger la durée annuelle travaillée de 1,2 jour, ce qui représente environ 1 % de croissance. 1 % de croissance supplémentaire permet de générer 100 000 emplois supplémentaires.



4. Réussir le déploiement de la réforme de la formation professionnelle et relancer l'apprentissage pour répondre aux 400 000 offres d'emplois non pourvues chaque année

◆ Propositions

Mettre en œuvre l'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 qui vise à améliorer l'employabilité des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes et des seniors grâce au compte personnel de formation. En parallèle, une réforme de l'apprentissage octroyant une responsabilité aux entreprises en matière de diplômes et de cartes des formations est indispensable. Enfin, il convient d'adapter la réglementation pour la formation des apprentis de 16 à 18 ans.

◆ Gain d'emplois espéré

150 000 recrutements ont été abandonnés en 2013 pour cause d'inadéquation des compétences. Selon McKinsey, 240 000 emplois peuvent par ailleurs être créés en 5 ans dans les métiers de demain adaptés aux entreprises innovantes.

Des leviers sectoriels dans 9 grands secteurs pour développer l'emploi

1. La construction et la rénovation

◆ Propositions

- Favoriser la construction de logements prioritairement dans les zones tendues, en libérant massivement du foncier constructible et en simplifiant les réglementations, afin de rééquilibrer les marchés, gage de maîtrise des prix des biens immobiliers et des loyers, et de permettre une meilleure mobilité des salariés.
- Mettre en place une filière dynamique de production de locatif intermédiaire, principalement en zone tendue.
- Revenir à un prêt à taux zéro offrant de véritables longs différés de remboursements pour permettre le retour des primo-accédant modestes ou en début de cycle de vie sur le marché.
- Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une vraie priorité.
 - Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires en publiant rapidement le décret d'application sur l'obligation de travaux.
 - Relancer la rénovation des logements : rassembler les forces vives (industriels et distribution), bâtir sur le label RGE (reconnu Garant de l'Environnement), simplifier et rendre lisible les aides aux ménages.
- Poursuivre le mouvement de simplification réglementaire et normative dans la construction tout en intégrant mieux les technologies qui répondent aux nouveaux usages et feront entrer le bâtiment dans le 21^e siècle. Garantir une stabilité à moyen terme (y compris pour les règles fiscales).
- Mieux lutter contre les distorsions de concurrence : directives travailleurs détachés notamment, renforcement de la surveillance du marché pour lutter contre l'émergence des produits non conformes aux réglementations et aux normes techniques...
- Mieux valoriser les démarches de qualité des entreprises. Les labels et marques de conformité volontaires doivent être portés et reconnus par les pouvoirs publics.

◆ Gain d'emplois espéré

Environ 150 000 à terme.

2. Les Services (hors tourisme et santé)

◆ Propositions (quelques exemples)

• Services à la personne

- Réintroduire la formule du forfait pour le calcul des charges sociales.
- Permettre aux entreprises mandataires du secteur des services à la personne de bénéficier de dispositifs d'exonérations de charges analogues à ceux bénéficiant aux entreprises de salariés (exonération « Fillon », CICE, etc.)
- Mieux encadrer la concurrence avec le secteur associatif, et lutter contre les discriminations envers les entreprises de la part des collectivités territoriales au profit des acteurs associatifs.

• Intérim

- Assouplir le cadre juridique de l'intérim dans le sens de la directive européenne sur le travail temporaire.
- Supprimer le délai de carence pour les CDI intérimaires, les missions supérieures à un mois et à la suite des contrats de formation en alternance.
- Permettre à un salarié en emploi d'effectuer une mission en intérim.
- Abandonner la limitation des durées de contrats pour les plus de 50 ans.

• Pour l'ensemble des services

- Stabiliser le cadre juridique et fiscal.
- Progresser dans la prise en compte de l'immatériel dans les politiques économiques et les normes comptables.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 100 000 et 500 000 emplois à terme en fonction des mesures réellement prises.

3. Le tourisme

◆ Propositions

- Diversifier l'offre touristique.
- Elaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles.
- Améliorer la qualité de l'accueil.
- Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence.
- Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre.
- Permettre, en accord avec les salariés qui le désirent, l'ouverture le soir et le dimanche.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 50 000 et 200 000 emplois à terme.

4. Le commerce et la distribution

◆ Propositions

- Simplification de l'urbanisme commercial pour faciliter l'adaptation permanente aux besoins des consommateurs et diminuer les délais administratifs.
- Libéraliser la vente encadrée de certains produits comme les médicaments sans ordonnance.
- Permettre, par accord social d'établissement, d'entreprise ou de branche, l'ouverture le soir et le dimanche, afin de faire notamment face au développement des nouvelles formes de commerce (hors dérogations de plein droit).

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 40 000 et 100 000 emplois à terme.

5. Le secteur financier et la place financière de Paris

◆ Propositions

Le secteur financier, secteur à haute valeur ajoutée, est susceptible de créer directement ou indirectement des milliers d'emplois à condition de recréer un environnement réglementaire favorable aux activités financières (avant toute nouvelle réglementation,

un bilan de l'impact des règles mises en place depuis la crise financière doit être fait), et de supprimer les taxes spécifiques qui grèvent sa compétitivité, notamment :

- Mettre en extinction la taxe sur les salaires, qui pèse sur les banques, compagnies d'assurances et entreprises de marché.
- Affecter la taxe systémique au fonds de résolution.
- Supprimer la taxe sur les transactions financières et arrêter immédiatement le projet de taxe européenne sur les transactions financières, qui fait peser un risque mortel sur la place financière de Paris.

◆ Gain d'emplois espéré

Dans un premier temps, moindre destruction d'emplois. A terme, près de 50 000 emplois possibles.

6. L'industrie

◆ Propositions

- Mettre en œuvre la transition énergétique avec un objectif de compétitivité et d'efficacité énergétique.
- Adapter les compétences aux besoins des entreprises industrielles.
- Inscrire la réglementation environnementale dans un cadre européen et international, en faisant en sorte qu'elle soit progressive, qu'elle offre de la visibilité et qu'elle ne provoque pas de rupture.
- De façon générale, assouplir l'environnement législatif et réglementaire pesant sur les entreprises.
- Abaisser ou supprimer toutes les fiscalités pesant sur les outils de production (fiscalité locale, énergétique, écologique, etc.)
- Améliorer les relations entre les acteurs au sein d'une même filière.

◆ Gain d'emplois espéré

Moindre destruction d'emplois à court terme. Entre 10 000 et 50 000 à moyen terme.

7. Les entreprises de santé

◆ Propositions

Les entreprises de santé ont de vraies réserves d'emplois, qui pourraient en particulier résulter de la relocalisation en France de certaines activités, dans le dispositif médical par exemple, mais cela suppose.

- Une profonde réingénierie du système de santé basée sur le progrès thérapeutique et le déploiement des nouvelles technologies.
- Un pilotage cohérent des politiques publiques dans le domaine de la santé (industrie, recherche, santé publique, comptes sociaux...) au service d'une ambition stratégique.
- Donner de la visibilité aux acteurs en instaurant, par exemple, une loi pluriannuelle de financement de la Sécurité sociale.
- La simplification des systèmes d'introduction sur le marché de produits, services ou actes innovants à fort potentiel de « réingénierie » du système de santé et l'amélioration de la cohérence avec les institutions européennes.
- Le développement d'une offre médicale professionnalisée pour les malades venant de pays étrangers, attirés par l'excellence de la médecine française.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 10 000 et 50 000 emplois à terme en fonction des mesures réellement prises.

8. La filière agro-alimentaire

◆ Propositions

- Favoriser le développement international, notamment pour les PME via un meilleur accès aux marchés « grand export », en supprimant notamment les barrières non tarifaires dans le cadre des accords internationaux (actuellement : UE-USA et UE-Japon).
- Privilégier une information du consommateur loyale, qui laisse la place à l'innovation et ne stigmatise ou n'exclut aucune catégorie d'aliments.

- Favoriser une approche proportionnée des risques, qui permette d'assurer un haut niveau de qualité et de sécurité des aliments.
- Eviter que l'industrie agro-alimentaire française, et notamment les PME, ne fassent l'objet de contraintes injustifiées et disproportionnées par rapport à celles subies par les entreprises dans les autres états-membres, nuisant à leur compétitivité.
- Promouvoir l'innovation : du fait de la concurrence sur les marchés, la compétitivité de nos produits est essentielle. Il nous faut être plus innovants et proposer des projets à forte valeur ajoutée.

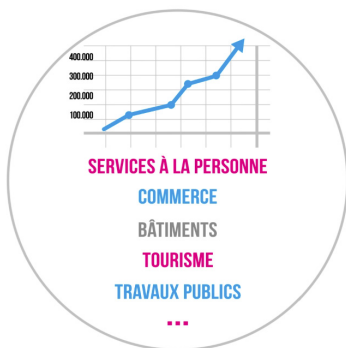
◆ Gain d'emplois espéré

90 000 recrutements et 150 000 apprentis d'ici 2017.

9. Les autres filières

Toutes les filières connaissent des blocages ou des verrous qui brident leurs développements et qui pourraient, si on les lève, provoquer croissance et emploi. Il s'agit souvent de leviers qui n'ont pas d'impacts budgétaires ou dont l'activation permettra de générer des rentrées fiscales couvrant leurs coûts. Pour que la dynamique de création d'emplois et de croissance devienne réellement la priorité de notre pays, il faut que notre approche politique et économique évolue : renforcer l'écoute et la concertation avec les entreprises pour identifier les leviers à activer ; échanger de manière étroite et permanente sur l'impact des réformes ; passer à une véritable logique partenariale.

Ce changement de paradigme culturel doit désormais être la règle dans notre pays. Il y a urgence à changer de vision.



En synthèse

Engager 3 réformes de fond pour consolider une dynamique de création d'emplois

I. Permettre un nouveau dialogue économique et social et réformer notre marché du travail.

- Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche, et de manière exceptionnelle le niveau national et l'ancrer dans une dimension économique.
- Donner plus de portée et de marge de manœuvre à la négociation d'entreprises.
- Revoir le cadre légal de la durée du travail.
- Repenser le contrat de travail pour diminuer la « peur de l'embauche ».
- Repenser le contrat social au sein de l'entreprise : plus de souplesse pour l'entreprise, plus de formation pour le salarié et un meilleur partage de la valeur produite.
- Poursuivre la réforme de l'assurance chômage pour accélérer le retour à l'emploi des chômeurs et mieux accompagner les plus éloignés de l'emploi.
- Faire du système de protection sociale un moteur et non un handicap économique.
- Réformer l'Éducation nationale pour favoriser la capacité d'apprendre, la mobilité sociale, la compréhension de l'entreprise et de l'économie, et l'entrepreneuriat.

II. Améliorer la compétitivité coût des entreprises.

- Coût du travail
- Coût de la fiscalité
- Coût de l'énergie
- Coût du financement et diversification des sources
- Coût d'un euro trop fort

III. Favoriser l'investissement pour la croissance.

- Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'investissement.
- Assurer le redémarrage de l'investissement dans le bâtiment, indispensable au retour de la croissance.
- Permettre les dépenses d'investissement en infrastructures indispensables pour préparer l'avenir.

Prendre des mesures techniques sectorielles ou sociales pour avoir un effet de levier court terme sur l'emploi

Mesures	Ambition en termes d'emplois sous 5 ans
Social : seuils	Entre 50 000 et 100 000
Social : cohésion sociale par l'emploi	Entre 50 000 et 100 000
Social : durée travaillée	Entre 50 000 et 100 000
Social : formation et métiers non pourvus	Entre 100 000 et 200 000
Sectoriel : construction	Environ 150 000
Sectoriel : services	Entre 100 000 et 500 000
Sectoriel : tourisme	Entre 50 000 et 200 000
Sectoriel : commerce	Entre 40 000 et 100 000
Sectoriel : finance	Stabilisation
Sectoriel : industrie	Stabilisation
Sectoriel : santé	Entre 10 000 et 50 000
Sectoriel : agro-alimentaire	Environ 90 000
Total : entre 690 000 et 1 590 000 emplois à créer en 5 ans	

Des propositions et de l'action

Le projet « 1 million d'emplois » se déploie au sein du MEDEF depuis plusieurs mois en différentes phases.

- ♦ **Un courrier de mobilisation pour attirer l'attention des pouvoirs publics**, a été signé par l'ensemble des 127 MEDEF territoriaux et 80 Fédérations membres. Il posait l'ambition collective de recréer une dynamique de création d'emplois dans notre pays et a été le signal de la mobilisation collective du MEDEF.
- ♦ **Une étude économique confiée fin 2013 au cabinet de conseil Mc Kinsey** et rendue publique en avril 2014. Cette étude a validé de manière économique la pertinence de la démarche. Cette étude est disponible directement sur Internet.
- ♦ **Des réflexions et des propositions à débattre, regroupées dans ce document**. Ces propositions visent à peser sur des leviers afin d'activer la croissance de nos entreprises. Elles sont de nature diverses et doivent animer le nécessaire débat.
- ♦ **Un site Internet d'échange et de débats** pour prolonger ce document mais aussi de mobilisation autour de l'opération 1 million d'emplois : www.1milliondemplois.fr. Ce site permettra notamment la labellisation, le soutien et la promotion auprès du grand public d'initiatives exemplaires sur les territoires en faveur de l'emploi qu'elles soient issues d'entreprises et de fédérations adhérentes au MEDEF ou de tout autre acteur privé ou public (associations, collectivités locales, fondations, collectifs de citoyens etc.)

Citons en exemple :

- **le programme « Beau travail »**, parrainé par le MEDEF et actuellement diffusé sur France2 et France3 tous les soirs en prime time. Un programme qui sera décliné sous la forme d'un stand d'orientation sur plus de 50 salons dédiés à la formation en alternance, à la mobilité et aux métiers en tension en 2014 et 2015 ;



- **l'opération « Supporters de l'Emploi »**, initiée par la Française des jeux et le football professionnel (les clubs, l'UCPF, la LFP), avec la collaboration de Pôle emploi et de l'Adie, a pour objectifs de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises partenaires des clubs dans le cadre motivant et « désacralisé » des stades. Ceux qui souhaitent créer leur activité professionnelle pourront quant à eux être conseillés sur leur projet. Un dispositif gagnant/gagnant.



- **« La Chaîne du OUI ! »** lancée par ADECCO a pour objectifs dans les trois ans qui viennent de faciliter l'insertion de 40 000 personnes fragilisées, de trouver un emploi durable à 130 000 intérimaires et d'intégrer dans la vie active plus de 100 000 jeunes.



♦ Afin de créer une dynamique autour de ces actions de mobilisation et de labellisation, le MEDEF lancera à partir de fin septembre un **appel à projet national** en direction de l'ensemble de son réseau d'adhérents (soit plus de 750 000 entreprises) ainsi qu'auprès de ses très nombreux partenaires économiques et sociaux sur les territoires.

♦ **La Newsletter « 1 million d'emplois »**. L'ensemble de ce plan sera animé par une newsletter hebdomadaire diffusée à l'ensemble des adhérents du MEDEF, auprès des médias, des pouvoirs publics et des acteurs œuvrant en faveur de l'emploi, elle sera relayée par tous les partenaires de l'opération.



Venez participer au débat sur : www.1milliondemplois.fr

The screenshot shows the website layout for '1 million d'emplois'. At the top, there's a navigation bar with links: LE PROJET, LES QUATRE AXES, 1 MILLION D'EMPLOIS (highlighted), LABELLISATIONS DE L'EMPLOI, and CONTACTS. Below the navigation bar is a video player showing a video titled '1 MILLION D'EMPLOIS C'EST POSSIBLE !'. Under the video, there's a section titled 'UNE STRATÉGIE EN 4 AXES' with four main points: 1 REDONNER (à nos entreprises), 2 LEVER (les obstacles), 3 BÂTIR (une nouvelle ambition), and 4 AGIR (en cohérence dans la durée). Below this is a call to action: 'DÉBATEZ, PROPOSEZ, AGISSEZ !'. The main content area is titled 'LES LABELLISATIONS DE L'EMPLOI' and features a 'CARTE DE FRANCE' section with a video player showing a video titled 'oui! by Adecco'. The footer contains links for 'MENTIONS LEGALES', 'CONDITIONS D'UTILISATION', 'RÈGLES PERSONNELLES', and 'COOKIES', along with social media icons for Facebook, Twitter, and Google+. Copyright information for 2014 - MEDEF - Tous droits réservés is also present.

Contribuez au #1Million sur twitter